

Communiqué de Presse « L'avenir plus que certain du cimetière dit « Russe » de Sainte Geneviève des Bois »

En ce début d'année 2023, un article du Monde titre : « Avec la guerre en Ukraine, l'avenir incertain du cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, le plus grand à l'étranger ».

A la lecture de cet article, la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois souligne de nombreuses approximations qui mettraient en cause le bon entretien du cimetière communal de Liers dit « cimetière russe » et laisseraient planer des doutes quant à son avenir.

Depuis près d'un siècle, la ville a toujours veillé à sauvegarder ce patrimoine historique et culturel extraordinaire tant pour la Russie que pour la ville de Sainte Geneviève des Bois, et notamment en conservant les concessions pourtant échues depuis plusieurs décennies.

Ce cimetière communal, comptant plus de 5200 sépultures orthodoxes, est classé au titre des Monuments Historiques depuis 2001, ce qui en fait l'un des sites les plus emblématiques et les plus visités à l'échelle de notre ville.

A l'image de ce que la ville réalise également sur l'autre cimetière communal, elle en assure l'entretien grâce à l'engagement sans faille des services techniques et du service environnement tout particulièrement.

Par ailleurs, le cimetière fait l'objet d'investissements importants depuis plusieurs années sur ses espaces publics. Ainsi, de nombreuses allées ont été intégralement réhabilitées ces dernières années, et la ville a engagé la végétalisation et la plantation de nombreux arbres dans la continuité du patrimoine arboré exceptionnel que comptait d'ores-et-déjà le site.

Allant même plus loin encore, et dans l'optique de renforcer toujours plus les mécanismes de préservation entourant le cimetière russe, la ville l'a classé au titre des Espaces Naturels Sensibles à l'été 2022.

Le cimetière ne souffre donc d'aucun désengagement de la part de la municipalité de Sainte-Geneviève-des-Bois. Bien au contraire, consciente du lien intime entre ce site emblématique et l'histoire internationale, la ville maintient une politique d'entretien et d'investissement constante.

Comme dans tous les cimetières de France, l'entretien des sépultures relève exclusivement du propriétaire de la concession ou de ses ayants droits.

Or, au regard de l'absence de contacts et de liens avec les concessionnaires des tombes russes ou de leurs ayants droits, depuis 2007, au regard notamment du caractère historique et culturel du site,

la fédération de Russie se substitue aux familles absentes pour le renouvellement des concessions des sépultures orthodoxes russes.

En 2018, des contacts ont été pris à l'initiative de la Maison Russe des Sciences et de la Culture afin de pouvoir mettre en œuvre la réhabilitation d'un grand nombre de sépultures dégradées ou à l'état d'abandon.

Avec la crise de la Covid-19 et le conflit en Ukraine, la procédure n'a malheureusement pas pu être poursuivie et les travaux de réhabilitation des sépultures n'ont pas pu être réalisés même s'ils ont été mis en sommeil, à aucun moment, la pérennité de ces projets n'a été remise en cause tant par la ville que par la Maison russe des sciences et de la culture.

S'agissant du règlement des concessions pour l'année 2022, le contexte international exceptionnel nous a contraint à ajourner temporairement la réalisation de l'inventaire exhaustif des concessions et le paiement de leur renouvellement.

Comme depuis près d'un siècle, la ville de Sainte Geneviève continuera à agir pour préserver ce patrimoine international important en réaffirmant avec force qu'aucune tombe russe ne sera relevée et que la ville assurera comme c'est le cas encore aujourd'hui, l'entretien et la réhabilitation des espaces publics du cimetière communal.

La guerre ne sera jamais un prétexte pour porter atteinte au devoir de mémoire et au respect dus aux personnes disparues quelle que soit leur nationalité.